



f.s.u. 31

APPEL DE LA CGT, FO, FSU et SOLIDAIRES

Les organisations syndicales CGT, FO, FSU et Solidaires réaffirment leur opposition résolue aux principales dispositions contenues dans l'accord interprofessionnel sur l'emploi du 11 janvier 2013.

Cet accord refusé par une majorité d'organisations syndicales organise une plus grande flexibilité pour les salariés, un recul de leurs droits individuels et collectifs au bénéfice des employeurs.

La lutte contre le chômage appelle une rupture avec les politiques d'austérité et de rigueur préjudiciables à l'emploi en qualité et en quantité.

Le gouvernement annonçant son intention de retranscrire dans la loi un mauvais accord pour les droits sociaux, la CGT, FO, FSU et Solidaires, décident d'appeler les salariés à se mobiliser et à exprimer leur désaccord en direction du gouvernement, des députés et des sénateurs.

Les organisations syndicales Cgt, FO, FSU et Solidaires appellent leurs organisations territoriales et professionnelles à créer les conditions de la mobilisation la plus large possible au travers de la manifestation et des arrêts de travail le :

**Mardi 5 mars à Toulouse
10h30 – Jeanne D'Arc**

Cette journée doit exprimer un refus de l'austérité et de la flexibilité ; l'exigence de réponses nouvelles pour les droits sociaux, l'emploi, l'augmentation des salaires et des pensions.

Toulouse, le 8 février 2013

FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX, L'ANI* nous concerne, nous aussi ! (ACCORD NATIONAL INTERPROFESSIONNEL)

PARCE QUE

1. La précarisation de l'emploi est une réalité commune aux secteurs publics et privés
2. Toute détérioration des conditions de travail dans le secteur privé se répercutera rapidement dans le secteur public
3. Le processus consistant à faire valider l'accord par trois organisations syndicales représentant moins du tiers de l'ensemble des salariés est un déni de démocratie
4. **LE PATRONAT NE DOIT PAS FAIRE LA LOI** : Le fait d'inscrire l'intégralité de l'accord dans une loi serait un détournement du pouvoir parlementaire.
5. **UNE RUPTURE POLITIQUE EST NECESSAIRE !** Ces mesures ne sont que le prolongement de politiques néo libérales menées depuis trente ans et qui vont toujours dans le même sens : mener la vie dure aux travailleurs, du privé comme du public, pour augmenter les profits de quelques uns !

*L'ANI est l'accord signé le 11/01/13 par la CFDT, la CGC et la CFTC suite aux négociations, dont Solidaires était exclue, menées en fin d'année dernière entre représentants du patronat et des salariés. Cet accord, soutenu par le gouvernement, imposerait, s'il était transcrit dans la loi, des reculs très importants des garanties que le Code du Travail octroie aux salariés en tenant compte de la dissymétrie de la relation employeurs / employés.